

## PROGRAMME DE FORMATION EN PRESENTIEL

### « Certificat en Inspection de Matériels et Ensembles Démontables »

#### « Tronc Commun »

FOR-EVE CIMEDTC-3J 10-17

#### ✓ Objectifs pédagogiques

Donner les connaissances réglementaires et techniques pour être capable d'inspecter les matériels et ensembles démontables dans le domaine du spectacle et de l'évènementiel suivant les prescriptions des articles 20 et 21 du Mémento des Matériels et Ensembles Démontables – Edition 4 d'Avril 2017.

<b>Durée</b> 3 jours soit 21 heures de formation	<b>Nombre de stagiaires</b> Entre 4 et 6 stagiaires
<b>Dates</b> du JJ//MM/AAAA au JJ//MM/AAAA de 8h30 à 12h00 / 13h30 à 17h00	<b>Coût H.T. global</b> Voir convention associée
<b>Formateur(s)</b> Richard GIL Richard FERRANTI	<i>Formateur et Contrôleur Technique</i> <i>Formateur et Contrôleur Technique</i>
<b>Lieu</b> A définir	
Interlocuteur à la disposition des stagiaires : Richard GIL Tél. : 06.34.90.42.06 Courriel : <a href="mailto:formation@diversis.fr">formation@diversis.fr</a>	

#### ✓ Pré requis pour suivre la formation

Techniciens ayant une expérience de 5 ans au moins dans les métiers du spectacle et de l'évènementiel et connaître les structures scéniques telles que tribune, scène, gril technique, pont lumière, mâts de levage, tour régie, ossature de décors, ... selon la ou les spécialités choisies.

Le questionnaire référencé « FOR-EVE IMED EPR 04-17 » ainsi qu'un entretien téléphonique permettra d'évaluer les prérequis.

#### ✓ Méthodes et moyens pédagogiques

Des exposés techniques et théoriques sous forme de support PowerPoint avec vidéo projection illustrés d'exemples pratiques, mini-cas d'application, questions-réponses, ...

Des analyses des textes législatifs et réglementaires, des références bibliographiques, des compléments d'analyse, ...

Des cas pratiques, exemples d'applications, exercices de synthèse de difficulté progressive, ...

FOR-EVE CIMEDTC-3J 10-17

## ✓ Modalités de suivi et appréciation des résultats

Pour un bon suivi du stage, les stagiaires disposent d'un support de formation. Des exercices d'évaluation en fin de stage permettront de valider l'acquisition des connaissances et des compétences.

A l'issue de la formation une attestation est délivrée aux stagiaires. Cette attestation mentionne les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation. C'est le SYNPASE qui gèrera les certificats de compétences des techniciens compétents.

## ✓ Contenu détaillé

### **Module 1 : Préambule (2 heures)**

- Présentations
- Objectif de la certification en inspection des matériels et ensembles démontables
- Identification des risques dans le montage des matériels et ensembles démontables
- Architecture des textes juridiques et du règlement de sécurité
- Bibliographie et sources fiables Internet

### **Module 2 : Etablissement recevant du public & Code de la Construction et de l'Habitation (3 heures)**

- Points essentiels de la réglementation pour le responsable du montage et le technicien inspecteur (renvois sur les articles CCH & ERP)
- Différents intervenants avec leurs rôles et missions
- Dégagements (nombre et Unité de Passage) avec les répartitions dans les bâtiments, les établissements spéciaux et en grands rassemblements
- Réaction au feu des matériaux

### **Module 3 : Code du Travail (2 heures)**

- Code du Travail, Carsat, INRS
- Différents intervenants avec leurs rôles et missions
- Dispositions et philosophie du Code du Travail
- Textes spécifiques (décrets, arrêtés, recommandations, ...)
- Plans de prévention

### **Module 4 : Le Mémento (4 heures)**

- Portée juridique
- Contenu
- Méthode d'inspection
- Responsabilités de l'inspecteur

### **Module 5 : Les matériels et ensembles démontables (7 heures)**

- Lexiques et descriptifs
- Différents types de matériels démontables (Tribunes, scènes, grils techniques, échafaudages, tours, passerelles, ossatures de décors, ...)
- Différents fabricants
- Documents administratifs et techniques (notices techniques, abaques de charge, avis sur modèle, ...)
- Règles techniques applicables aux garde-corps (ERP et CdT)
- Règles applicables au domaine du levage (Palans, accroches, sécurisation, ...)
- Descente de charge, répartitions de charges et calages et taux de travail au sol

### **Module 6 : Test final, correction et conclusion (3 heures)**

- Contrôle de connaissance avec correction
- Conclusion avec présentation des modules suivants

## PROGRAMME DE FORMATION EN PRESENTIEL

### « Certificat en Inspection de Matériels et Ensembles Démontables » « Spécialité : Tribunes démontables »

FOR-EVE CIMED1-1J 10-17

#### ✓ Objectifs pédagogiques

Donner les connaissances réglementaires et techniques pour être capable d'inspecter les matériels et ensembles démontables (**limités aux tribunes démontables**) dans le domaine du spectacle et de l'évènementiel suivant les prescriptions des articles 20 et 21 du Mémento des Matériels et Ensembles Démontables – Edition 4 d'Avril 2017.

<b>Durée</b> 1 jour soit 7 heures de formation	<b>Nombre de stagiaires</b> Entre 4 et 6 stagiaires
<b>Dates</b> du JJ//MM/AAAA au JJ//MM/AAAA de 8h30 à 12h00 / 13h30 à 17h00	<b>Coût H.T. global</b> Voir convention associée
<b>Formateur(s)</b> Richard GIL Richard FERRANTI Prestataire	Formateur et Contrôleur Technique Formateur et Contrôleur Technique Responsable de montage
<b>Lieu</b> A définir	
Interlocuteur à la disposition des stagiaires : Richard GIL Tél. : 06.34.90.42.06 Courriel : <a href="mailto:formation@diversis.fr">formation@diversis.fr</a>	

#### ✓ Pré requis pour suivre la formation

Techniciens ayant une expérience de 5 ans au moins dans les métiers du spectacle et de l'évènementiel et connaître les tribunes démontables.

Le questionnaire référencé « FOR-EVE IMED EPR 04-17 » ainsi qu'un entretien téléphonique permettra d'évaluer les prérequis.

L'accès à cette spécialité est conditionné à la validité de la partie théorique réalisée lors de la formation de 3 jours référencée « FOR-EVE CIMED TC-3J 10-17 ».

#### ✓ Méthodes et moyens pédagogiques

La partie pratique sera dispensée sur le parc d'un prestataire. Celui-ci montera la veille une ou plusieurs structures suivant les prescriptions de Diversis (Complètes ou partielles).

Les matériels visibles seront des tribunes démontables montées dans leurs configurations les plus complètes possibles. Un recueil technique constitué, essentiellement, de photographies permettra de visualiser certains composants ou configurations spécifiques.

La revue documentaire s'effectuera sur site devant la ou les structures montées.

FOR-EVE CIMED1-1J 10-17

## ✓ Modalités de suivi et appréciation des résultats

Pour un bon suivi du stage, les stagiaires disposent d'un support de formation. La rédaction d'un rapport d'inspection faisant apparaître les anomalies décelées est réalisé en fin de stage et permettra de valider l'acquisition des connaissances et des compétences.

A l'issue de la formation une attestation est délivrée aux stagiaires. Cette attestation mentionne les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation. C'est le SYNPASE qui gèrera les certificats de compétences des techniciens compétents.

## ✓ Contenu détaillé

### **Module 1 : Préambule (0.5 heure)**

- Présentations
- Objectif de la certification en inspection des matériels et ensembles démontables
- Objectif de la spécialité « Tribunes démontables »

### **Module 2 : Présentation des tribunes démontables (0.5 heure)**

- Présentation de la ou des tribunes montées (Marque, type et modèle)
- Définition des différents éléments constitutifs de la tribune

### **Module 3 : Revue documentaire (1 heure)**

- Examen du dossier technique (Notice de montage, fiches techniques, procès-verbaux, avis technique « solidité », attestation de bon montage, ...)
- Examen du plan de montage
- Présentation du rapport d'inspection

### **Module 4 : Points de vérification (1 heure)**

- Les risques liés à un mauvais montage
- Les points d'inspection (Points généraux et points incontournables)
- Le calage et la répartition des charges au sol

### **Module 5 : Rédaction du rapport d'inspection (3 heures)**

- Définir la méthodologie d'inspection « terrain »
- Inspection de la ou des tribunes
- Rédiger le rapport d'inspection en « solo » (1 rapport par stagiaire)
- Après récupération des rapports d'inspection rédigés en « solo », inspection réalisée en commun de la ou des tribunes (Points examinés, anomalies décelées, questions/réponses, rappels des points incontournables, ...)

### **Module 6 : Bilan et conclusion (1 heure)**

- Bilan et conclusion

## ✓ IMPORTANT CONCERNANT LA PARTIE PRATIQUE :

### **Equipements de Protection Individuelle à apporter :**

- Chaussures de sécurité
- Casque
- Gants de manutention
- Harnais de sécurité équipé d'une double longe

## PROGRAMME DE FORMATION EN PRESENTIEL

### « Certificat en Inspection de Matériels et Ensembles Démontables » « Spécialité : Scènes, podiums et scènes couvertes »

FOR-EVE CIMED2-1J 10-17

#### ✓ Objectifs pédagogiques

Donner les connaissances réglementaires et techniques pour être capable d'inspecter les matériels et ensembles démontables (**limités aux scènes, podiums et scènes couvertes**) dans le domaine du spectacle et de l'évènementiel suivant les prescriptions des articles 20 et 21 du Mémento des Matériels et Ensembles Démontables – Edition 4 d'Avril 2017.

<b>Durée</b> 1 jour soit 7 heures de formation	<b>Nombre de stagiaires</b> Entre 4 et 6 stagiaires
<b>Dates</b> du JJ//MM/AAAA au JJ//MM/AAAA de 8h30 à 12h00 / 13h30 à 17h00	<b>Coût H.T. global</b> Voir convention associée
<b>Formateur(s)</b> Richard GIL Richard FERRANTI Prestataire	Formateur et Contrôleur Technique Formateur et Contrôleur Technique Responsable de montage
<b>Lieu</b> A définir	
Interlocuteur à la disposition des stagiaires : Richard GIL Tél. : 06.34.90.42.06 Courriel : <a href="mailto:formation@diversis.fr">formation@diversis.fr</a>	

#### ✓ Pré requis pour suivre la formation

Techniciens ayant une expérience de 5 ans au moins dans les métiers du spectacle et de l'évènementiel et connaître les scènes, podium et scènes couvertes.

Le questionnaire référencé « FOR-EVE IMED EPR 04-17 » ainsi qu'un entretien téléphonique permettra d'évaluer les prérequis.

L'accès à cette spécialité est conditionné à la validité de la partie théorique réalisée lors de la formation de 3 jours référencée « FOR-EVE CIMED TC-3J 10-17 ».

#### ✓ Méthodes et moyens pédagogiques

La partie pratique sera dispensée sur le parc d'un prestataire. Celui-ci montera la veille une ou plusieurs structures suivant les prescriptions de Diversis (Complètes ou partielles).

Les matériels visibles seront des scènes, podium et scènes couvertes montés dans leurs configurations les plus complètes possibles. Un recueil technique constitué, essentiellement, de photographies permettra de visualiser certains composants ou configurations spécifiques.

La revue documentaire s'effectuera sur site devant la ou les structures montées.

FOR-EVE CIMED2-1J 10-17

### ✓ Modalités de suivi et appréciation des résultats

Pour un bon suivi du stage, les stagiaires disposent d'un support de formation. La rédaction d'un rapport d'inspection faisant apparaître les anomalies décelées est réalisé en fin de stage et permettra de valider l'acquisition des connaissances et des compétences.

A l'issue de la formation une attestation est délivrée aux stagiaires. Cette attestation mentionne les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation. C'est le SYNPASE qui gèrera les certificats de compétences des techniciens compétents.

### ✓ Contenu détaillé

#### **Module 1 : Préambule (0.5 heure)**

- Présentations
- Objectif de la certification en inspection des matériels et ensembles démontables
- Objectif de la spécialité « Scènes, podiums et scènes couvertes »

#### **Module 2 : Présentation des scènes, podiums et scènes couvertes (0.5 heure)**

- Présentation des matériels montés (Marque, type et modèle)
- Définition des différents éléments constitutifs de ces matériels

#### **Module 3 : Revue documentaire (1 heure)**

- Examen du dossier technique (Notice de montage, fiches techniques, avis sur le comportement au vent, abaques de charges, procès-verbaux, avis technique « solidité », attestation de bon montage, ...)
- Examen du plan de montage par matériels
- Présentation du rapport d'inspection

#### **Module 4 : Points de vérification (1 heure)**

- Les risques liés à un mauvais montage
- Les points d'inspection (Points généraux et points incontournables)
- Le calage et la répartition des charges au sol

#### **Module 5 : Rédaction du rapport d'inspection (3 heures)**

- Définir la méthodologie d'inspection « terrain »
- Inspection des matériels montés
- Rédiger le rapport d'inspection en « solo » (1 rapport par stagiaire)
- Après récupération des rapports d'inspection rédigés en « solo », inspection réalisée en commun des matériels montés (Points examinés, anomalies décelées, questions/réponses, rappels des points incontournables, ...)

#### **Module 6 : Bilan et conclusion (1 heure)**

- Bilan et conclusion

### ✓ IMPORTANT CONCERNANT LA PARTIE PRATIQUE :

#### **Equipements de Protection Individuelle à apporter :**

- Chaussures de sécurité
- Casque
- Gants de manutention
- Harnais de sécurité équipé d'une double longe

## PROGRAMME DE FORMATION EN PRESENTIEL

### « Certificat en Inspection de Matériels et Ensembles Démontables »

#### « Spécialité : Poutres et grils »

FOR-EVE CIMED3-1J 10-17

#### ✓ Objectifs pédagogiques

Donner les connaissances réglementaires et techniques pour être capable d'inspecter les matériels et ensembles démontables (**limités aux poutres et grils**) dans le domaine du spectacle et de l'évènementiel suivant les prescriptions des articles 20 et 21 du Mémento des Matériels et Ensembles Démontables – Edition 4 d'Avril 2017.

<b>Durée</b> 1 jour soit 7 heures de formation	<b>Nombre de stagiaires</b> Entre 4 et 6 stagiaires
<b>Dates</b> du JJ//MM/AAAA au JJ//MM/AAAA de 8h30 à 12h00 / 13h30 à 17h00	<b>Coût H.T. global</b> Voir convention associée
<b>Formateur(s)</b> Richard GIL Richard FERRANTI Prestataire	Formateur et Contrôleur Technique Formateur et Contrôleur Technique Responsable de montage
<b>Lieu</b> A définir	
Interlocuteur à la disposition des stagiaires : Richard GIL Tél. : 06.34.90.42.06 Courriel : <a href="mailto:formation@diversis.fr">formation@diversis.fr</a>	

#### ✓ Pré requis pour suivre la formation

Techniciens ayant une expérience de 5 ans au moins dans les métiers du spectacle et de l'évènementiel et connaître les poutres et grils.

Le questionnaire référencé « FOR-EVE IMED EPR 04-17 » ainsi qu'un entretien téléphonique permettra d'évaluer les prérequis.

L'accès à cette spécialité est conditionné à la validité de la partie théorique réalisée lors de la formation de 3 jours référencée « FOR-EVE CIMED TC-3J 10-17 ».

#### ✓ Méthodes et moyens pédagogiques

La partie pratique sera dispensée sur le parc d'un prestataire. Celui-ci montera la veille une ou plusieurs structures suivant les prescriptions de Diversis (Complètes ou partielles).

Les matériels visibles seront des poutres et grils montés dans leurs configurations les plus complètes possibles. Un recueil technique constitué, essentiellement, de photographies permettra de visualiser certains composants ou configurations spécifiques.

La revue documentaire s'effectuera sur site devant la ou les structures montées.

FOR-EVE CIMED3-1J 10-17



## ✓ Modalités de suivi et appréciation des résultats

Pour un bon suivi du stage, les stagiaires disposent d'un support de formation. La rédaction d'un rapport d'inspection faisant apparaître les anomalies décelées est réalisé en fin de stage et permettra de valider l'acquisition des connaissances et des compétences.

A l'issue de la formation une attestation est délivrée aux stagiaires. Cette attestation mentionne les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation. C'est le SYNPASE qui gèrera les certificats de compétences des techniciens compétents.

## ✓ Contenu détaillé

### **Module 1 : Préambule (0.5 heure)**

- Présentations
- Objectif de la certification en inspection des matériels et ensembles démontables
- Objectif de la spécialité « Poutres et grils »

### **Module 2 : Présentation des poutres et grils (0.5 heure)**

- Présentation des matériels montés (Marque, type et modèle)
- Définition des différents éléments constitutifs de ces matériels

### **Module 3 : Revue documentaire (1 heure)**

- Examen du dossier technique (Notice de montage, fiches techniques, abaques de charges, procès-verbaux, avis technique « solidité », attestation de bon montage, ...)
- Examen du plan de montage par matériels
- Présentation du rapport d'inspection

### **Module 4 : Points de vérification (1 heure)**

- Les risques liés à un mauvais montage
- Les points d'inspection (Points généraux et points incontournables)
- Le calage et la répartition des charges au sol

### **Module 5 : Rédaction du rapport d'inspection (3 heures)**

- Définir la méthodologie d'inspection « terrain »
- Inspection des matériels montés
- Rédiger le rapport d'inspection en « solo » (1 rapport par stagiaire)
- Après récupération des rapports d'inspection rédigés en « solo », inspection réalisée en commun des matériels montés (Points examinés, anomalies décelées, questions/réponses, rappels des points incontournables, ...)

### **Module 6 : Bilan et conclusion (1 heure)**

- Bilan et conclusion

## ✓ IMPORTANT CONCERNANT LA PARTIE PRATIQUE :

### **Equipements de Protection Individuelle à apporter :**

- Chaussures de sécurité
- Casque
- Gants de manutention
- Harnais de sécurité équipé d'une double longe



## PROGRAMME DE FORMATION EN PRESENTIEL

### « Certificat en Inspection de Matériels et Ensembles Démontables » « Spécialité : Echafaudages, passerelles et tours régies »

FOR-EVE CIMED4-1J 10-17

#### ✓ Objectifs pédagogiques

Donner les connaissances réglementaires et techniques pour être capable d'inspecter les matériels et ensembles démontables (**limités aux poutres et grils**) dans le domaine du spectacle et de l'évènementiel suivant les prescriptions des articles 20 et 21 du Mémento des Matériels et Ensembles Démontables – Edition 4 d'Avril 2017.

<b>Durée</b> 1 jour soit 7 heures de formation	<b>Nombre de stagiaires</b> Entre 4 et 6 stagiaires
<b>Dates</b> du JJ//MM/AAAA au JJ//MM/AAAA de 8h30 à 12h00 / 13h30 à 17h00	<b>Coût H.T. global</b> Voir convention associée
<b>Formateur(s)</b> Richard GIL Richard FERRANTI Prestataire	Formateur et Contrôleur Technique Formateur et Contrôleur Technique Responsable du montage
<b>Lieu</b> A définir	
Interlocuteur à la disposition des stagiaires : Richard GIL Tél. : 06.34.90.42.06 Courriel : <a href="mailto:formation@diversis.fr">formation@diversis.fr</a>	

#### ✓ Pré requis pour suivre la formation

Techniciens ayant une expérience de 5 ans au moins dans les métiers du spectacle et de l'évènementiel et connaître les échafaudages, passerelles et tours régies.

Le questionnaire référencé « FOR-EVE IMED EPR 04-17 » ainsi qu'un entretien téléphonique permettra d'évaluer les prérequis.

L'accès à cette spécialité est conditionné à la validité de la partie théorique réalisée lors de la formation de 3 jours référencée « FOR-EVE CIMED TC-3J 10-17 ».

#### ✓ Méthodes et moyens pédagogiques

La partie pratique sera dispensée sur le parc d'un prestataire. Celui-ci montera la veille une ou plusieurs structures suivant les prescriptions de Diversis (Complètes ou partielles).

Les matériels visibles seront des échafaudages, passerelles et tours régies montés dans leurs configurations les plus complètes possibles. Un recueil technique constitué, essentiellement, de photographies permettra de visualiser certains composants ou configurations spécifiques.

La revue documentaire s'effectuera sur site devant la ou les structures montées.

FOR-EVE CIMED4-1J 10-17

## ✓ Modalités de suivi et appréciation des résultats

Pour un bon suivi du stage, les stagiaires disposent d'un support de formation. La rédaction d'un rapport d'inspection faisant apparaître les anomalies décelées est réalisé en fin de stage et permettra de valider l'acquisition des connaissances et des compétences.

A l'issue de la formation une attestation est délivrée aux stagiaires. Cette attestation mentionne les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation. C'est le SYNPASE qui gèrera les certificats de compétences des techniciens compétents.

## ✓ Contenu détaillé

### **Module 1 : Préambule (0.5 heure)**

- Présentations
- Objectif de la certification en inspection des matériels et ensembles démontables
- Objectif de la spécialité « Poutres et grils »

### **Module 2 : Présentation des poutres et grils (0.5 heure)**

- Présentation des matériels montés (Marque, type et modèle)
- Définition des différents éléments constitutifs de ces matériels

### **Module 3 : Revue documentaire (1 heure)**

- Examen du dossier technique (Notice de montage, fiches techniques, avis sur le comportement au vent, abaques de charges, procès-verbaux, avis technique « solidité », attestation de bon montage, ...)
- Examen du plan de montage par matériels
- Présentation du rapport d'inspection

### **Module 4 : Points de vérification (1 heure)**

- Les risques liés à un mauvais montage
- Les points d'inspection (Points généraux et points incontournables)
- Le calage et la répartition des charges au sol

### **Module 5 : Rédaction du rapport d'inspection (3 heures)**

- Définir la méthodologie d'inspection « terrain »
- Inspection des matériels montés
- Rédiger le rapport d'inspection en « solo » (1 rapport par stagiaire)
- Après récupération des rapports d'inspection rédigés en « solo », inspection réalisée en commun des matériels montés (Points examinés, anomalies décelées, questions/réponses, rappels des points incontournables, ...)

### **Module 6 : Bilan et conclusion (1 heure)**

- Bilan et conclusion

## ✓ IMPORTANT CONCERNANT LA PARTIE PRATIQUE :

### **Equipements de Protection Individuelle à apporter :**

- Chaussures de sécurité
- Casque
- Gants de manutention
- Harnais de sécurité équipé d'une double longe